



REGLEMENT DE LA COURSE

au 9 décembre 2016

EDITION 2017 – 13 mai à AVRAINVILLE



Parcours & durée :

Le parcours proposé pour cette troisième édition sera long d'environ 850 m et empruntera exclusivement des voies goudronnées du village de d'Avrainville, toute la course se déroulant au cœur du village. Le circuit ne comportant pas de dénivelé important, il n'y aura pas de zone de poussage.

La durée de la course sera de deux heures.



Voitures et pilotes :

- L'engagement est gratuit.

- Chaque voiture est conduite par un pilote de **plus de 12 ans**, membre d'un équipage constitué de 3 à 5 personnes au plus qui peuvent se relayer tout au long de la course.
- Les voitures sont des véhicules à 4 roues, monoplaces, propulsées exclusivement par la force des jambes.
- Les voitures ont des roues directrices à l'avant et des roues propulsives à l'arrière ou à l'avant.
- Un système de freinage efficace doit être prévu
- Les dimensions des voitures ne doivent pas excéder 3 mètres de longueur hors tout, 1,20 m de largeur hors tout et 1 mètre de largeur entre les roues (moyeux).
- Eclairage, rétroviseur, arceau de sécurité sont facultatifs mais vivement conseillés.
- Chaque voiture devra posséder sur chacun de ses côtés, un numéro de course qui lui sera fourni à son stand le jour de la course .
- Les pilotes doivent **OBLIGATOIREMENT** porter un casque et être assurés (une attestation sera fournie avec le dossier d'inscription). Pour les pilotes mineurs, une autorisation parentale sera demandée.



Jury & récompenses :

- Une récompense sera attribuée à chaque pilote ayant participé à la course.
- Le jury est constitué d'une personne proposée par chaque village participant.
- Le jury délibère à l'issue de la course et décide du résultat en fonction du nombre total de tours complets réalisés par chaque voiture en deux heures et des éventuelles pénalités infligées aux équipages.
- L'équipage ayant réalisé le plus grand nombre de tours complets en deux heures remporte l'épreuve et le « **TROPHEE PEDAL'HAYE** » qui sera remis en jeu à la prochaine édition. Un prix particulier sera également décerné aux équipages classés deuxième et troisième.
- Le jury attribue également le « **Trophée de l'Esthétique** » récompensant la voiture la plus joliment décorée.
- Le public est invité à voter pour l'attribution du trophée « **Coup de cœur du public** » qui récompense l'équipage ayant su, par son comportement et son sens du spectacle, s'attacher les faveurs des spectateurs de la course.
- Le « **Trophée des supporters** » sera attribuée au village ayant supporté son (ou ses) équipes de la façon la plus voyante (par exemple à l'aide d'un signe distinctif facilement identifiable).
- Il sera remis une coupe particulière à l'équipage le plus jeune et à l'équipage le plus âgé (calcul selon la moyenne d'âge des pilotes).



Course : consignes aux pilotes

- La grille de départ des équipages sera définie aléatoirement par l'équipe d'organisation.
- **Le départ est groupé** : les voitures sont rangées perpendiculairement à l'axe de la rue, moitié d'un côté, moitié de l'autre selon la grille établie par le jury. Les pilotes sont placés en ligne, face à leur voiture, de l'autre côté de la rue. Au signal, tous les pilotes traversent la rue pour rejoindre au plus vite leur véhicule et prendre le départ..
- Chaque voiture roule pendant deux heures pleines.
- Les voitures doivent rouler à droite, doubler par la gauche
- C'est à la voiture qui double qu'il importe de choisir sa voie et d'effectuer le dépassement sans risque.
- Les voitures "lentes" doivent se tenir sur le côté droit dans les lignes droites et les virages à grand rayon
- Il est interdit de faire obstruction avec une ou plusieurs voitures à un équipage plus rapide.
- Les voitures qui doivent regagner leur stand pour dépannage doivent respecter le parcours et le sens de rotation de la course
- Les commissaires de course veillent au bon déroulement de la course et comptabilisent le nombre de tours effectué par chaque voiture.
- Les pilotes sont tenus de se conformer aux directives des commissaires de courses :
 - Drapeau rouge fixe = ralentir
 - Drapeau rouge agité = arrêt immédiat de la voiture
- Les commissaires de course sont habilités et ont toute latitude pour infliger des pénalités en cas de comportement dangereux ou inappropriés.

INFOS ET MISES A JOUR : <http://pedalhaye.org/>

